P3R Centre
POLE/RESSOURCES/RECHERCHE/REGIONAL

FAIRE SON MÉMOIRE, TOUTE UNE HISTOIRE !

L'initiation à la recherche dans les mémoires de pratique professionnelle des étudiants en travail social

13 OCTOBRE 2022

PROGRAMME

9H-17H | ERTS OLIVET

LES 5ÈMES RENCONTRES DE LA RECHERCHE

IRFSS CENTRE - VAL DE LOIRE
croix-rouge française

ERTS ARDEQAF

Institut du Travail Social TOURS

Programme de la journée

Matinée

9 h 15 — Accueil des participants
9 h 45 — Introduction à la journée

10 h — Conférence de **Patrick LECHAUX**, Docteur en sciences de l'éducation et de la formation, Escol/CIRCEFT, Université Paris 8, GIS Hybrida-IS.
« L'initiation à la recherche et le mémoire de pratique professionnelle : un "objet-frontière" dans la reconfiguration du dispositif de formation des travailleurs sociaux entre université et écoles professionnelles. »

Échanges avec la salle

11 h — Pause

11 h 20 — Conférence de **Marie- Laure SIX**, maître assistante aux départements sociaux de la HELHa (Haute École Louvain-en-Hainaut) et de l'HENALLUX (Haute École Namur Liège Luxembourg).
« Recherche et pratique du travail social : une approche transversale qui fait sens ? Réflexions au départ de l'analyse d'un scénario pédagogique. »

Échanges avec la salle

12 h 30-14 h — Repas

Après-midi

Ateliers : présentation des mémoires par d'anciens étudiants de nos écoles

SESSION 1	*Atelier n°1*	*Atelier n°2*	*Atelier n°3*
14 h- 15 h 20	**Émeline HUREAU** – ASS **« Les personnes âgées de plus de 75 ans face à la transformation numérique de la société. »**	**Sonia MOREAU** – CAFERUIS **« Développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées en centre d'hébergement et de réinsertion sociale. Un levier pour favoriser l'autonomie personnelle et sociale. »**	**Zoé COFFRE** – EJE **« Les enjeux de la communication verbale et du langage dans la relation à l'enfant et à sa famille. »**
SESSION 2	***Atelier n°4***	***Atelier n°5***	
15 h 30- 16 h 50	**Emma CARREAU** – ES **« Désiste, prouve que tu existes. La question du projet dans le parcours de jeunes suivis en protection judiciaire de la jeunesse. »**	**Stella GOUGIBUS** – CAFERUIS **« Être adulte avant l'âge en protection de l'enfance. Permettre l'accès à l'autonomie dès la majorité par le biais d'un dispositif en colocation le Service d'Accompagnement de Protection de Proximité en Pré Autonomie (SAPPPA). »**	

17 h — Clôture de la journée

Résumés des interventions

Patrick LECHAUX

L'initiation à la recherche et le mémoire de pratique professionnelle : Un "objet-frontière" dans la reconfiguration du dispositif de formation des travailleurs sociaux entre université et écoles professionnelles.

Le propos portera sur les points suivants :

1- *La construction d'un nouvel espace épistémique, curriculaire et organisationnel entre universités et écoles de travail social*

Avec « l'universitarisation » des formations professionnelles supérieures dans le cadre d'un mouvement général de professionnalisation de l'université, on assiste depuis le tournant du début du XXI° siècle à une rupture radicale avec l'opposition de genre de formation entre l'université humboldtienne (produire et transmettre le savoir académique à distance de ses enjeux pour la société) et l'école professionnelle (des savoirs utiles). Les universités aux prises avec l'injonction ministérielle à professionnaliser les diplômes (y compris le doctorat) et les écoles professionnelles (de travail social notamment) sont dans l'obligation de recomposer leurs cadres normatifs respectifs et de construire des coopérations, plus ou moins profondes selon qu'il s'agisse de doubles cursus intégrés ou d'un simple alignement des diplômes d'État sur le grade licence ou master. Les normes de certification concentrent dès lors toutes les tensions entre la logique académique traditionnelle et la logique professionnelle orientée « compétences ». À ce titre, l'initiation à la recherche et le mémoire de pratique professionnelle constituent probablement un « objet frontière » par excellence : c'est-à-dire un objet à partir duquel des mondes sociaux hétérogènes ayant des points de vue différents doivent relever le défi de coopérer, de se coordonner en mettant en débat leurs points de vue et en les déplaçant.

2- *Les questionnements, frictions, débats à propos de cet « objet-frontière » qu'est le mémoire de pratique professionnelle seront analysés à partir de quelques exemples issus d'expériences de cursus intégrés (diplômes d'État de travail social et licence ou master).* Je montrerai que le processus de « traduction » et de reconfiguration porte sur un débat de normes (et de places entre universitaires et formateurs des écoles sociales) à propos plus particulièrement des questions suivantes : quelle place pour l'enquête et de quelle enquête parle-t-on ? qu'entend-t-on par réflexivité et problématisation ? quelles figures de professionnel sont en jeu : un professionnel réflexif et/ou un professionnel enquêteur ? ...

3- *Initiation à la recherche ou développer une démarche consistant à « se mettre en recherche »* : je m'appuierai ici sur la distinction stimulante que fait Yves Bonny[1] entre « faire de la recherche » (le métier des « chercheurs professionnels ») et « se mettre en recherche » qui devrait être constitutive de la professionnalité d'un travailleur social.

Dernières publications :

Lechaux, P. (dir.) (2022). *Les défis de la formation des travailleurs sociaux. Entre universités et écoles professionnelles.* Champ social Éditions.
Lechaux, P. (2022). Le socle commun des compétences et des connaissances du travail social : un couteau suisse au mode d'emploi problématique, *Forum*, n° 164, p. 24-39.
Lechaux, P. (2022). Vers une nouvelle forme universitaire de professionnalisation en intervention sociale : quels leviers de professionnalisation pour quelles figures de professionnalité ?, *Phronesis*, à paraître.
Lechaux, P. (2022). « Faire sa transition » pour les écoles sociales : du savoir comme phare à la lampe de poche du professionnel enquêteur, *Pensée plurielle*, à paraître.

[1] Bonny, Y. (2020). Les formes sociales de recherche. Recherche académique classique et recherche praxéologique dans le champ de l'intervention sociale (p. 33-49). Dans Alix, J-S., Autès, M., Marlière, E. (dir.). *Le travail social en quête de légitimité.* Presses de l'EHESP.

Marie- Laure SIX

Recherche et pratique du travail social : une approche transversale qui fait sens ? Réflexions au départ de l'analyse d'un scénario pédagogique.

Au départ de l'analyse d'un scénario pédagogique dispensé au sein d'une Haute École belge, plusieurs points seront abordés : le regard porté par les étudiants sur la démarche de recherche, le terrain comme point de réconciliation, l'importance de l'expérience dans l'apprentissage (Bourgeois, 2013, p. 14), la co-construction comme support, la démarche réflexive pour donner sens, les apports de la recherche en formation et pour l'exercice du travail social.

Tout d'abord, il apparait que les étudiants ne sont pas conscients des connaissances que peut produire l'analyse de l'exercice du travail social. Ils conçoivent d'une part des scientifiques, seuls en capacité de produire des connaissances (Gaspar, 2015) et, d'autre part, des travailleurs sociaux qui y prennent éventuellement appui pour fonder leur pratique.
Même s'il ressort la prise de conscience de l'utilité, autour d'un sujet traité, du détour par la documentation, la mutualisation de matériaux et leur analyse, les étudiants restent spontanément davantage attirés par la pratique, le passage à la conceptualisation nécessitant un accompagnement.

Pour qu'apprentissage il y ait, une combinaison indispensable entre théorie et pratique est requise supposant l'engagement de l'apprenant, le vécu de l'expérience par ce dernier et des ressentis qu'elle lui procure (Dewey, cité par Bourgeois, 2013).

Nous soulevons également le rôle joué par les pairs comme favorisant le conflit socio-cognitif (Piaget, 1967). Les échanges en groupe facilitent la prise de recul ainsi que l'entrée dans la démarche réflexive. La co-construction constitue une étape intéressante.

La démarche réflexive établit d'emblée un lien entre recherche et pratique, l'assistant social étant praticien réflexif (Schön,cité par Schneuwly, 2015).

Le rapport à l'écriture (Riffault, 2015), notamment comme moyen de restitution et/ou d'interpellation, est aussi questionné.

Partant de ces réflexions, il s'agit de repérer les espaces et modalités de formation consacrés au développement des compétences transversales aux pratiques de travail social et à la recherche mises en relief dans le dispositif pédagogique dont il est question dans cette contribution. En quoi et comment celles-ci sont mises en évidence et décodées par les étudiants ? Quel sens font-elles dans leur parcours de formation, dans l'élaboration du mémoire attendu en fin de cursus, dans le rapport au terrain ?

Bibliographie indicative :

Bourgeois, E. (2013). Expérience et apprentissage. La contribution de John Dewey. In L. Albarello et al., *Expérience, activité, apprentissage* (p. 13-38). Presses Universitaires de France. https://www.cairn.info/experience-activiteapprentissage 9782130619758-page-13.htm
Gaspar, J.-F. (2015). Solliciter les savoirs des travailleurs sociaux : une action publique visant à la participation. *Sciences et actions sociales, N°2.* https://www.cairn.info/revue-sciences-et-actions-sociales-2015-2-page-103.htm
Ruffault, J. (2015). Les travailleurs sociaux en recherche d'une écriture. Synthèse d'une recherche-action collaborative sur les écrits professionnels des travailleurs sociaux. *Vie Sociale, N°9*, 113-122. https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2015-1-page-113.htm
Schneuwly, B. (2015). À quoi réfléchit le praticien réflexif ? Objets et outils d'enseignement comme points aveugles. *Le Français aujourd'hui, N°188*, 29-38. https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2015-1-page-29.htm

Émeline HUREAU

Les personnes âgées de plus de 75 face à la transformation numérique de la société.

Résumé du mémoire :

« L'administration est un maillon essentiel dans l'accessibilité à une multitude de droits et services. Depuis quelques années, elle se numérise et accentue la fracture, déjà existante, avec une partie de la population : les personnes âgées de plus de 75 ans en situation d'illectronisme. De nombreux questionnements en résultent, la question la plus évidente est "Comment la dématérialisation rend elle difficile l'accès aux droits des personnes âgées de plus de 75 ans ?".

Cette dématérialisation apparait alors comme éminemment délétère pour ces personnes : perte d'autonomie dans la réalisation de leurs démarches administratives ou dans la vie privée, réduction de leur accès aux droits, voire leur abandon par l'impossibilité d'entreprendre des recours. Enfin, si cette fracture numérique n'est pas unique, son impact sur la vie quotidienne de ces personnes est prépondérant et amène à se questionner sur le devenir de ces derniers.

Il convient alors, entre autres, de se demander "En quoi la transition numérique de la société risque d'exclure les personnes âgées de plus de 75 ans ?" ».

Sonia MOREAU

Développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées en centre d'hébergement et de réinsertion sociale. Un levier pour favoriser l'autonomie personnelle et sociale.

Résumé du mémoire :

« Les politiques sociales de ces vingt dernières années, notamment la loi rénovant l'action sociale et médico-sociale et le plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme œuvrent toutes pour la reconnaissance et l'application des droits fondamentaux des personnes les plus vulnérables. La participation et le pouvoir d'agir des usagers y tiennent une place prépondérante comme des moyens favorisant la (ré) insertion sociale.

Après un travail de diagnostic démontrant les écarts entre les engagements législatifs, associatifs et le vécu des personnes accompagnées et des professionnels du CHRS. J'ai construit un projet visant à développer le pouvoir d'agir au sein du CHRS dans l'objectif de favoriser l'autonomie personnelle et sociale des personnes hébergées.

En qualité de cheffe de service, je me suis attachée à mettre en place un travail de co-construction des outils de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 entre les professionnels et les personnes hébergées. Ainsi la participation et le pouvoir d'agir peuvent se vivre au sein de groupes de travail permettant l'expérimentation et l'impulsion d'une dynamique au bénéfice de l'amélioration des accompagnements proposés. »

Zoé COFFRE

Les enjeux de la communication verbale et du langage dans la relation à l'enfant et à sa famille.

Résumé du mémoire :

« Depuis le Moyen-Âge, la place de l'enfant dans la société a grandement évolué en France. Ce changement a donc mené à repenser les modes de garde, d'un accueil purement hygiéniste des enfants vers une politique éducative accueillant les enfants et leurs familles. C'est ainsi que l'émergence de la communication s'est imposée. En effet, la communication verbale est un outil extrêmement précieux dans la création et l'entretien d'une bonne relation avec l'enfant comme avec sa famille. Ses enjeux sont nombreux et de taille, puisqu'il s'agit pour les professionnels d'instaurer et

de maintenir une relation de confiance permettant la coéducation avec la famille et de créer par la communication une relation de qualité avec le jeune enfant pour assurer son bon développement.

Depuis quelques années, les études en neurosciences et en psychologie nous permettent une compréhension beaucoup plus précise et concrète du fonctionnement du cerveau de l'enfant et donc de l'impact des mots sur son développement, qu'il soit positif ou négatif.

Par son langage, l'adulte a le pouvoir de guider le jeune enfant vers l'acquisition du langage mais également, et surtout vers la découverte du monde qui l'entoure et de sa propre personne.

Emma CARREAU

Désiste, prouve que tu existes. La question du projet dans le parcours de jeunes suivis en protection judiciaire de la jeunesse.

Résumé du mémoire :

« "*Des fois, je me dis je ne sais pas ce que je vais faire. Je me demande si je vais m'en sortir ou pas*" (Maël, un jeune interrogé). Tous ces jeunes qui passent à l'acte sont-ils condamnés ? Le mémoire que je vous propose de lire est une mosaïque de ce qu'est la vie pour des jeunes sous-main de justice accueillis au sein de l'Unité Éducative d'Activités de Jour (U.E.A.J) qui tentent de s'en sortir. Des mots engagés, parfois tiraillés mais surtout emplis d'espoir.

En 2015, le sociologue Marwan Mohammed expliquait le manque d'intérêt que porte notre société aux "sorties" : "*le 'délinquant' intéresse peu lorsqu'il retourne à une certaine conformité sociale, ou du moins lorsqu'il cesse d'être visible.*" (Mohamed, 2015, p.49). Je n'ai pas la prétention d'affirmer que ce travail participera à un regain d'intérêt mais j'ai essayé d'engager une réflexion qui je l'espère, saura retenir votre attention.

Quand la relation éducative devient un risque, il faut s'y jeter de tout son être pour espérer que le jeune en fasse autant. S'en sortir c'est tomber, se relever, rechuter mais surtout y mettre du sens et se laisser surprendre par ce qu'on a laissé derrière nous : " *mais ouais nan on va dire… je m'en suis presque sorti. Mais ouais j'ai fait du chemin*" (Maël, un jeune interrogé). »

Stella GOUGIBUS

Être adulte avant l'âge en protection de l'enfance. Permettre l'accès à l'autonomie dès la majorité par le biais d'un dispositif en colocation le Service d'Accompagnement de Protection de Proximité en Pré Autonomie (SAPPPA).

Résumé du mémoire :

Être autonome, indépendant, s'émanciper, accéder à une vie d'adulte, autant de mots pour désigner le passage de la minorité à l'âge adulte. Ce passage n'est pas le même pour tous et notamment pour les jeunes confiés au titre de la Protection de l'Enfance. En effet pour eux, il se confond avec celui de la majorité. Dans le cadre des politiques publiques, leur protection n'est assurée que jusque leurs 18 ans. Passé cet âge, elle devient facultative donc incertaine. Or, je constate qu'ils ne sont pas prêts et surtout qu'ils n'ont pas conscience des enjeux de cette majorité.

C'est ce contexte qui m'a conduit à la question de départ suivante : comment, en prenant en compte les contraintes du cadre réglementaire, accompagner ce passage vers l'âge adulte et sécuriser la sortie du dispositif de Protection de l'enfance des jeunes âgés de 16 à 18 ans ?
Pour répondre à cette problématique, il m'a fallu penser un projet visant à accompagner ce processus d'autonomisation en répondant aux besoins et individualités des jeunes accueillis tout en accompagnant les professionnels dans un changement de leurs pratiques.

Ce projet s'appuie sur le nouveau dispositif de colocation, le SAPPPA et les processus de mise en œuvre seront détaillés dans ce mémoire.

Retrouvez l'ensemble des activités du P3R Centre-Val de Loire sur son site internet :

www.p3rcentre.com

Pour mieux connaître notre démarche liée aux mémoires et retrouver l'ensemble des mémoires valorisés depuis 2011 :

https://www.p3rcentre.com/valorisation-des-memoires

P3R Centre
POLE/RESSOURCES/RECHERCHE/REGIONAL